

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mardi 29 avril 2025 à 19h00, à l'hôtel de ville temporaire, située au 6414 rue Principale, conformément aux dispositions de l'article 3 du règlement #722-2024.

Au cours de cette séance, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

- 1 - **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - **VALIDATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**
- 3 - **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 4 - **ADMINISTRATION**
 - 4.1 - Règlement #738-2025 / Dépôt du certificat de la tenue du registre conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM)
 - 4.2 - Adoption / Règlement #740-2025 / Règlement parapluie décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt au montant de 1 050 000\$
 - 4.3 - Octroi de mandat / Gré à gré / EMBLM (Mab profil inc.) / Acquisition et installation de mobilier / Réaménagement de l'hôtel de ville
 - 4.4 - Autorisation de paiement / Honoraires professionnels / Gestion des ressources humaines et relations du travail – Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités et Services juridiques
- 5 - **URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1 - Avis de motion / Règlement modifiant le règlement de lotissement 390-2007 afin d'y modifier les normes pour l'implantation de bâtiments unifamiliaux dans certaines zones
- 6 - **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 7 - **LEVÉE DE LA SÉANCE**

DONNÉ À SAINTE-CROIX, comté de Lotbinière ce 24^e jour du mois d'avril 2025.



Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, **FRANCIS MATTE**, greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Croix, résidant à Québec, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, en plus de sa publication sur le site internet au saintecroix.ca, le 24^e jour du mois d'avril 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24^e jour du mois d'avril 2025.



Francis Matte
Directeur général et greffier-trésorier